

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21**  
**Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et**

---

**CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

**132<sup>EME</sup> REUNION**

**29 MAI 2008**

**ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

**PSC/PR/BR(CXXXII)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 132<sup>ème</sup> réunion tenue le 29 mai 2008, a suivi une communication de l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire à la paix et à la sécurité, sur le 1<sup>er</sup> round des pourparlers techniques inter-somaliens tenu à Djibouti du 10 au 16 mai 2008.

Le Conseil s'est félicité de l'organisation et des conclusions de ces pourparlers et a encouragé les parties à poursuivre leurs efforts dans un esprit de compromis et de tolérance mutuelle, afin de promouvoir la réconciliation nationale et une paix durable en Somalie, et de mener à son terme la période de transition, tel que prévue dans le cadre de la Charte fédérale de transition (TFC) de la Somalie. Le Conseil a exhorté les parties somaliennes qui ne l'ont pas encore fait à se joindre au processus et à contribuer à son succès.

Le Conseil en appelle aux membres de la communauté internationale et aux pays de la région, en particulier, à apporter leur plein appui aux pourparlers et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter les efforts en cours du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, soutenus par l'UA et les autres acteurs internationaux concernés.

Le Conseil attend avec intérêt les conclusions du second round des pourparlers techniques prévus à Djibouti à partir du 31 mai 2008, et a exprimé sa profonde gratitude aux autorités djiboutiennes, dont le pays a abrité le 1<sup>er</sup> round et abritera le 2<sup>ème</sup> round de ces pourparlers, pour leur engagement en faveur de la cause de la paix et de la réconciliation en Somalie.

Le Conseil a fermement condamné les attaques contre l'AMISOM menées par des groupes et éléments déterminés à compromettre le processus de paix et de réconciliation en Somalie, et a encouragé toutes les parties somaliennes à intensifier leurs efforts en vue de promouvoir un processus politique ouvert à tous et de parvenir à une réconciliation véritable et à une paix durable dans leur pays.

**Addis Abéba, le 29 mai 2008**